

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal annonçant l'élection de Notre Très Saint-Père le Pape Pie X. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Le conclave.

### ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 16 août

Messe basse de *S. Joachim*, 2e cl. ; mém. de *S. Hyacinthe* et du dim. ; préf. de la *Ste Vierge* ; dernier Ev. du dim.

### Solennité de L'ASSOMPTION

Messe principale comme le 15, 1e cl. ; mém. de *S. Joachim*, et du XIe dim. ; préf. de la *Ste Vierge* ; dernier Ev. du dim. — Illes vêpres de l'Assomption ; mém. 1o de l'oct. de *S. Laurent*, 2o de *S. Joachim* (ant. *Hic vir*), 3o du dim. (*Dans le diocèse de St-Hyacinthe*, la mémoire de *S. Hyac.* remplace celle de *S. Joachim* à la messe et aux vêpres de la solennité).

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 23 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de *Saint-Joachim*, (*Pointe-Claire*), de *Saint-Roch* et de *Saint-Bernard* (*Lacolle*).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire du *Saint-Cœur-de-Marie* (*Plaisance*) ; solennité de ceux de *Saint-Joachim* (*Chute à Blondeau*) et de *Saint-Bernard* (*Fournier*).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du *Saint-Cœur-de-Marie* (*Granby*) ; solennité de celui de *Saint-Roch* et de *Sainte-Hélène*.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de *Saint-Roch* (*Oxford*).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de *Saint-Joachim* et de *Sainte-Hélène* (*Chester*).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de *Saint-Joachim* (*Châteauguay*) et de *Sainte-Jeanne-de-Chantal* (*Ile Perrot*). J. S.

**Lettre Pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal**  
**Annouçant l'élection de Notre Très Saint-Père le**  
**Pape Pie X**

---

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE  
 APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses  
 et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-  
 tion en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

“ Je vous annonce une nouvelle qui doit vous remplir de  
 “ joie, nous avons pour pape l'éminentissime et révérendissime  
 “ seigneur cardinal Joseph Sarto, qui a pris le nom de Pie X ”.

Ce matin, dans la Ville éternelle, ces paroles jetées du bal-  
 con central de Saint-Pierre, par le doyen des cardinaux-  
 diacres, à la foule qui stationnait anxieuse sur l'immense place  
 de la basilique vaticane, ont été accueillies par une acclama-  
 tion joyeuse et prolongée.

Il nous a semblé que nous ne pouvions mieux faire que de  
 les employer à notre tour, pour vous annoncer l'heureuse  
 élection d'un successeur à Léon XIII.

Dans son éloquente simplicité, cette solennelle formule ren-  
 ferme tout.

Le deuil de l'Eglise a cessé. Sans doute elle n'oubliera  
 jamais l'illustre pontife défunt ; son docteur, son guide  
 et son pasteur pendant plus de vingt-cinq ans, et quel docteur  
 éclairé et infatigable, quel guide vigilant et sûr, quel pasteur  
 aimant et dévoué ! Mais si les papes meurent, la papauté est  
 immortelle. Lorsqu'ils eurent rendu les derniers devoirs à  
 Léon XIII, les membres du Sacré-Collège se sont aussitôt réu-  
 nis en conclave pour lui désigner un successeur. Dans la soli-  
 tude et l'isolement de ce nouveau cénacle, rien d'humain n'a  
 pénétré. L'action inspiratrice de l'Esprit-Saint vient encore

une fois de se révéler d'une manière éclatante. Les conjectures profanes sont restées vaines. Seul l'esprit de Dieu a inspiré et dirigé les suffrages. La volonté divine s'est manifestée de plus en plus, à partir du premier scrutin jusqu'au septième et dernier. Et c'est vraiment l'élu du Seigneur qui monte sur la chaire de Saint-Pierre. Tous les jours nous avons dit ensemble, comme les fidèles de l'Eglise naissante, lorsqu'il s'agit d'élire un nouvel apôtre : " Seigneur, vous qui connaissez tous les " cœurs, montrez celui que vous avez choisi pour remplir ce " ministère et cet apostolat ". Notre prière, celle de toute l'Eglise, a été exaucée, sans trouble, dans le calme et la paix.

A nous de nous en réjouir. Que notre joie soit profonde et complète, comme celle qui acclamait à Rome, avec enthousiasme, le nouveau Vicaire de Jésus-Christ. Qu'elle soit pieuse et reconnaissante, comme la joie de cette foule émue qui s'est courbée sous la main bénissante de Pie X, quand il est apparu pour la première fois, au balcon de Saint-Pierre, dans tout le rayonnement de la majesté pontificale.

Le représentant du Christ sur la terre nous bénissait tous alors. Il ouvrait le trésor des miséricordes divines sur l'univers entier ; car son royaume spirituel n'a pas d'autres limites que celles du globe terrestre.

Nous devons aussi prier, avec toute la ferveur dont nous sommes capables, pour que le pasteur suprême de l'Eglise reçoive du ciel l'assistance qui fait les grands et saints Pontifes. Rappelons-nous que c'est une obligation sacrée pour tous les chrétiens, de s'acquitter largement de ce devoir. Le pontificat est une bien lourde charge. La situation précaire du Saint-Siège, les luttes engagées contre l'Eglise, rendent peut-être plus que jamais difficile et redoutable l'exercice de cet auguste ministère. Le devoir d'une prière ardente et constante n'en devient que plus pressant.

L'accueil sympathique avec lequel toutes les nations chrétiennes ont salué l'élection du nouveau pape, permet cependant d'augurer beaucoup de bien de son règne. Non moins que ses illustres prédécesseurs, Pie X occupera le premier

rang parmi les majestés de la terre. Cette prévision ressort non pas uniquement de la dignité surhumaine dont il a été revêtu, et de l'empire qu'il va exercer sur deux cents millions d'âmes ; mais aussi de l'ascendant que lui ont jusqu'ici conquis sa science, ses vertus et ses œuvres.

L'éminentissime et révérendissime cardinal Joseph Sarto, né le 2 juin 1835, préconisé évêque le 10 novembre 1884, promu du siège épiscopal de Mantoue à la dignité cardinalice en 1893, et nommé patriarche de Venise la même année, était connu pour l'un des membres les plus éminents du Sacré-Collège.

Dans les deux diocèses qu'il a gouvernés, sa bonté envers tous et son inépuisable charité étaient devenues proverbiales. Le zèle de l'évêque et du patriarche pour le maintien de la discipline, et son ardeur pour le développement des études ecclésiastiques furent admirés à Rome même. Sa réputation d'orateur sacré a franchi les mers. Au sein des congrès catholiques, il s'est distingué par une grande sûreté doctrinale allié à un sens profond des besoins de son temps. Homme de conciliation dans ses procédés, autant que de fermeté dans les principes, il a su, en plusieurs circonstances, dénouer doucement des difficultés qui paraissaient inextricables. La distinction native de ses belles et grandes manières, jointe à la plus modeste affabilité, lui gagnait tous les cœurs.

Maintenant que l'illustre cardinal sera secondé par une assistance toute spéciale de l'Esprit-Saint, le plein essor de tous ces dons précieux n'en sera que plus facile. Il conservera, resplendissante, sur toute la surface du globe, la royauté morale que lui lègue son vénéré prédécesseur Léon XIII. Par le nom qu'il s'est choisi, il se rattache d'ailleurs lui-même à cette admirable lignée de bons et saints pontifes qui débute par Pie Ier, et qui nous a donné entre autres Pie V, Pie VII et Pie IX, de glorieuse et si aimable mémoire.

Nos âmes reconnaissantes seront naturellement inclinées à écouter la parole de Pie X. Elles se plairont à lui obéir, à le suivre comme Jésus-Christ lui-même, toujours vivant en son Vicaire.

A ces causes, nous ordonnons ce qui suit :

1o Dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, on chantera, après la messe, le *Te Deum*, avec l'oraison de l'action de grâces et celle pour le pape ;

2o Désormais, aux messes où la rubrique le permet, les prêtres diront l'oraison *Pro Papa*.

Ecoutez, nos très chers frères, cette belle prière, expression si parfaite des sentiments dont nos cœurs doivent être animés envers le chef suprême de l'Eglise, et aimez à la réciter avec nous : " O Dieu, pasteur et conducteur de tous les fidèles, " regardez d'un œil favorable votre serviteur Pie, que vous " avez placé comme pasteur à la tête de votre Eglise ; accor- " dez-lui, nous vous en supplions, d'être utile, par ses paroles " et son exemple, à tous ceux qu'il doit régir, afin qu'il puisse " un jour parvenir à la vie éternelle avec le troupeau qui lui " est confié " .

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 4 août 1903.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, chanoine, *chancelier*.

---

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé A. Jacques, vicaire à Saint-Lin ;

M. l'abbé J.-A. Gauthier, vicaire à Saint-André d'Argenteuil.

## LE CONCLAVE

**L**E conclave est le collège des cardinaux convoqués et réunis pour l'élection d'un pape. On appelle aussi de ce nom le lieu où les cardinaux se réunissent pour faire cette élection.

Le conclave doit s'ouvrir dix jours après la mort du pape.

\* \* \*

### Le local conclavaire

Aussitôt après le décès du Souverain-Pontife, le cardinal camerlingue de la sainte Eglise a soin de faire venir les architectes de la maison pontificale. Leur ayant donné les instructions les plus complètes et les plus précises, il leur recommande de se procurer immédiatement un nombre suffisant d'ouvriers, avec le matériel nécessaire, et de se mettre à l'œuvre sans perdre un instant.

En effet, l'aménagement du conclave n'est pas une mince besogne. Toute une partie du Vatican doit subir, pour la circonstance, des transformations considérables.

Les logements des cardinaux et de leurs conclavistes, des officiers et de tout le personnel indispensable, les meubles et les provisions, tout, en un mot, est préparé avec soin en vue d'une élection prolongée.

Dans le palais où se doit tenir le conclave, les cardinaux reçoivent chacun une cellule particulière, numérotée et tirée au sort. Ces pièces ne diffèrent entre elles que par la couleur de la tapisserie; les cardinaux qui ont été élus par le pape défunt ont une couleur violette, tandis que les autres ont la couleur verte et rouge.

Une cellule mesure ordinairement vingt pieds carrés, et n'offre guère de place que pour une table, un lit, quelques sièges et un petit buffet. A côté de la cellule du cardinal, s'en trouve une autre pour son secrétaire, ainsi qu'une petite chapelle et une salle à manger.

Toutes les issues sont murées, à l'exception d'une seule par laquelle peuvent entrer les cardinaux qui arriveraient au conclave après son ouverture. Cette porte a deux serrures différentes, l'une

extérieure, l'autre intérieure. Les vivres, quand ils sont apportés de l'extérieur, entrent par une tour, et sont soumis à un examen sévère, pour empêcher qu'on y glisse des lettres ou autres communications.

Le camerlingue porte son attention sur les moindres détails. Par exemple, il peut exiger que la cuisine se fasse dans l'enceinte réservée, et il défend même parfois d'introduire du dehors toute nourriture.

Il met de la sorte à l'abri des moindres soupçons l'intégrité des votes que le Sacré-Collège va émettre.

\*  
\* \*

### **Le personnel du conclave**

Chaque cardinal est accompagné d'un ecclésiastique et d'un valet laïque, auxquels on donne le nom de conclaviste. Outre les conclavistes, sont aussi renfermés dans le palais : six maîtres de cérémonies, trois clercs sacristains, un confesseur, deux secrétaires, deux médecins, un pharmacien avec deux aides, un chirurgien, quatre barbiers, vingt-quatre valets, un menuisier, un serrurier et un maçon, avec un aide chacun, un vitrier, un plombier, plus des cuisiniers avec des garçons.

\*  
\* \*

### **Les préludes du conclave**

Durant les dix jours qui s'écoulent entre la mort du pontife romain et l'ouverture du conclave, le Sacré-Collège tient dix congrégations préparatoires.

Dans la première, on lit les constitutions des différents papes, qui tracent les règles à observer et les usages à suivre dans les circonstances présentes. On apporte ensuite l'anneau du pêcheur, qui est brisé en présence de tous les cardinaux.

Les autres congrégations sont consacrées à préparer le conclave et à vaquer au gouvernement provisoire de l'Eglise. Les cardinaux y font encore l'élection de leurs officiers et celle du personnel, confesseurs, médecins et autres serviteurs, qui devront demeurer renfermés avec eux.

\*  
\* \*

### L'ouverture du conclave

L'élection papale est précédée d'une neuvaine préparatoire qui se termine au Vatican, dans la chapelle sixtine, par une messe pontificale de mort. Et le lendemain, est célébrée encore au Vatican, dans la chapelle pauline, la messe solennelle d'ouverture du conclave.

A l'issue de cette messe du Saint-Esprit, un prélat prononce, en présence des cardinaux, un discours dans lequel il les exhorte, au nom de tous les fidèles de la chrétienté, à faire une prompte et sainte élection, à désigner celui qu'ils jugent le plus digne d'être revêtu de l'auguste et sublime dignité de Vicaire de Jésus-Christ. Et puis le Sacré-Collège se rend processionnellement de la chapelle pauline à la chapelle sixtine, en passant par la salle royale.

Arrivés dans cette dernière chapelle, tous les cardinaux s'agenouillent, et le doyen récite le *Veni Sancte Spiritus* avec l'oraison. Après quelques instants d'adoration en silence, tout le monde s'assied ; le doyen lit à haute voix les constitutions pontificales sur le conclave. Chacun fait ensuite le serment de les observer. Le gouverneur du conclave, le prince maréchal, le secrétaire et les autres officiers font à leur tour les serments requis par leurs fonctions respectives.

Là se termine le cérémonial prescrit pour la première moitié de cette journée.

L'après-midi est employée par les membres du Sacré-Collège à expédier les affaires les plus pressantes, à recevoir la visite des personnes qui ont accès au palais en ces occasions, comme les ambassadeurs des puissances amies du Saint-Siège, la prélature, le patriciat romain et les étrangers de distinction.

Dans la soirée, quand le son de l'angelus a cessé, une cloche se fait entendre dans les vastes corridors du Vatican ; et le maître des cérémonies pontificales crie à haute voix : *Exeat omnes. — Que tous se retirent.* C'est le signal du départ pour les étrangers, et le moment de la clôture.

Le maréchal de la sainte Eglise et gardien du conclave — cette

fonction est héréditaire dans la famille Chigi — est chargé d'office de veiller à ce que toutes les précautions extérieures soient prises et observées pour que la clôture soit parfaite. Il part des appartements du maître de la Chambre apostolique, avec ses assistants, pour accomplir son grave devoir. Ce défilé est imposant. Le prince, en grande tenue, marche accompagné de ses quatre capitaines, escorté de gardes nobles, de la garde suisse et d'un corps nombreux de domestiques en livrée, portant des flambeaux. Ils parcourent ensemble les corridors, examinant, scrutant tout, et arrivent à la grande porte qui donne accès au conclave. Sur le seuil, se trouve le cardinal camerlingue, avec les trois cardinaux, chefs d'ordres. Après les salutations d'usage, le cardinal camerlingue et le prince maréchal ferment la grande porte, l'un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur.

Le gouverneur du conclave fait de son côté l'inspection de la clôture pour se conformer à son serment, et s'assure avec scrupule qu'il n'existe aucun moyen de communication possible avec le monde du dehors. Le défaut de clôture rigoureuse entraînerait la nullité de tout choix fait par les électeurs, alors même que l'on aurait observé strictement toutes les autres formalités.

\* \* \*

### Règlement quotidien du conclave

Voici, en peu de mots, l'ordre suivi tout le temps que dure le conclave.

Les cardinaux qui le désirent sont quelquefois autorisés à s'asseoir à une table commune pour les repas.

Mais normalement, la chapelle est le seul lieu où ils doivent se trouver ensemble.

On les y convoque de la manière suivante :

La voix du premier maître des cérémonies retentit dans les corridors, auprès des cellules des électeurs : *Ad capellam, Domini.*

— *A la chapelle, Messieurs.* C'est la voix de l'Eglise. Tous les cardinaux y obéissent.

Avant que les premières heures de la matinée soient passées, ils

se rendent à la chapelle, aux places qui leur sont assignées, pour y entendre la messe.

Le lendemain de l'ouverture du conclave, cette messe est célébrée par le cardinal-doyen, et tous les électeurs y participent en recevant la communion. Les matins suivants, c'est le prélat-sacriste qui dit la messe. On y chante toujours le *Veni Creator*.

Il y a en outre, chaque jour, deux autres réunions, destinées uniquement aux opérations électorales. La première quelque temps après la messe, et la dernière dans l'après-midi.

\* \* \*

### Différents modes d'élection

Autrefois le pape était élu par le clergé romain, et le peuple même y prenait une part active. Mais depuis longtemps, l'élection du pape est faite exclusivement par les cardinaux. Pie IX, dans la bulle *Consulturi*, demeurée secrète jusqu'à sa mort, réclame, pour la validité de l'élection, la présence au moins de la moitié plus un de tous les cardinaux suivants.

En règle générale, l'élu est choisi parmi les membres du Sacré-Collège ; cependant rien ne s'oppose à ce que même un simple laïque soit élevé à la sublime dignité du pontificat.

On distingue trois modes d'élections : élection par *acclamation*, élection par *compromis*, élection par *scrutin*.

L'élection par acclamation est rarement usitée. Elle se réalise quand les cardinaux, entraînés par une sorte d'inspiration, donnent unanimement leur suffrage à l'élu de Dieu.

Ainsi que le précédent, le mode d'élection par compromis a peu d'application. Il se pratique, lorsque de graves difficultés s'opposent à une élection par la voie ordinaire du scrutin ; par exemple, dans le cas où le nom d'aucun candidat ne peut atteindre la majorité prescrite, c'est-à-dire les deux-tiers des suffrages. Les membres du Sacré-Collège peuvent alors s'en rapporter au choix de quelques-uns d'entre eux qui seuls désigneront le pape.

Le mode d'élection par voie de scrutin est celui qui se pratique presque infailliblement. Il importe d'en parler plus au long.

### Le scrutin

Jetons d'abord un coup d'œil sur la chapelle sixtine où doit se faire l'élection.

Des deux côtés sont rangés les trônes des cardinaux, surmontés chacun d'un dais semblable à celui qui se dresse au-dessus du trône des Souverains-Pontifes. En effet, tous les électeurs sont, en ce moment, dépositaires de la souveraineté pontificale. Ces baldaquins sont retenus par un simple cordon, afin de pouvoir être facilement abaissés aussitôt que le pape sera élu. Seul, alors, il conservera le sien.

Il y a aussi de chaque côté des sièges, portant tous un numéro très lisible. Et devant chaque siège se trouve une petite table avec papier, plumes et encre.

Au milieu de la chapelle est une table à pupitre. A cette table chaque cardinal doit venir écrire son vote. Elle est placée de telle sorte que l'électeur puisse être vu de tous, sans que personne soit capable de lire ce qu'il écrit.

Au fond de la chapelle se dresse l'autel, où brille un grand calice sur le pied duquel est gravée l'image du Saint-Esprit avec les armes du Saint-Siège vacant ; une large patène recouvre le calice.

A quelque distance, on peut voir un petit poêle destiné à brûler les bulletins des votes.

On sait que la foule massée sur la place de Saint-Pierre reconnaît s'il y a élection à la fumée qui sort du conclave. Mais elle s'y trompe quelquefois, et voici comment. Dès que la revision du scrutin est terminée, tous les bulletins sont brûlés, séance tenante, dans le poêle dont il vient d'être question. S'il n'y a pas élection, cette combustion se fait avec quelques poignées de paille humide, de façon à produire la fameuse fumée guettée au dehors par le peuple. Si, au contraire, l'élection est consommée, les bulletins sont brûlés, mais sans paille humide. C'est une rapide flambée qui ne donne qu'une fumée invisible ou douteuse, sur laquelle la foule discute parfois jusqu'à l'annonce définitive. Cette annonce est faite du haut d'une galerie de Saint-Pierre. On jette en même temps dans l'espace des morceaux de papier portant le nom de l'élu.

Mais hâtons-nous de voir comment les électeurs procèdent à l'accomplissement du devoir sacré qui leur incombe.

Avant chaque séance, trois scrutateurs sont choisis pour surveiller le scrutin et compter les votes. Trois vérificateurs leur sont ajoutés. Les scrutateurs doivent examiner chaque billet déposé, sur l'autel, dans le grand calice qui sert d'urne électorale.

Ce billet est une feuille de papier qui se divise en trois parties distinctes, suivant une forme prescrite.

Pour donner son vote, chaque cardinal vient, selon son rang hiérarchique, s'asseoir devant la table placée au centre de la chapelle.

Au haut de la cédule, l'électeur écrit en latin : *Moi, cardinal N....., j'élis pour Souverain-Pontife mon Révérendissime Seigneur, le cardinal N.....*

Au centre doit figurer seul le nom du cardinal pour lequel on vote.

Au bas, l'électeur met un texte de l'Écriture Sainte à son choix, qui sert, en cas de doute, à vérifier l'authenticité du vote et l'identité de la signature.

Le haut et le bas sont pliés et scellés, ne laissant apercevoir, au centre, que le nom du candidat.

L'électeur prend alors le bulletin ; et, élevant la main de manière à être vu de tous les membres du Sacré-Collège, il se dirige vers l'autel. Le cardinal se met à genoux, fait une courte prière ; puis il se relève et émet à haute voix ce serment aussi solennel que redoutable :

*J'appelle en témoignage Notre-Seigneur Jésus-Christ, mon juge, que j'élis la personne que je crois, devant Dieu, digne d'être élu ; ce que je confirmerai dans l'accession.*

Montant ensuite sur la plateforme de l'autel, il dépose son bulletin sur la patène et, de la patène, il le laisse glisser dans le calice. Après avoir salué profondément la croix de l'autel, qui se dresse entre six cierges allumés, le cardinal retourne à sa place.

Les autres cardinaux en font autant.

Tous les bulletins ayant été déposés dans le calice, les trois cardinaux surveillant le scrutin montent à leur tour à l'autel. L'un d'entre eux prend le calice, le recouvre soigneusement de la patène,

et le secoue. Un second tire les cédules l'une après l'autre, les compte et les dépose dans un second calice.

Si le nombre des bulletins ne concorde pas avec celui des cardinaux qui ont dû voter, ils sont à l'instant brûlés, et on recommence l'opération.

Si le nombre des bulletins et celui des électeurs sont égaux, les scrutateurs prennent le calice avec son contenu, et le portent à une grande table carrée placée près de la table du vote, sous les yeux de tous les électeurs.

Le plus avancé en âge des trois tire du calice chaque bulletin plié avec soin, et lit à intelligible voix le nom écrit au milieu ; il passe le bulletin au cardinal qui le suit, par rang d'ancienneté, celui-ci en donne également lecture à haute voix ; le troisième fait de même. Chacun des trois prend note du nom qu'il vient de lire.

Pendant ce temps là, chacun des autres électeurs, assis à sa table, a devant lui une liste imprimée de tous les cardinaux et il y marque le nom qui sort du calice.

Nous avons déjà dit qu'une majorité absolue des deux-tiers des suffrages est nécessaire pour la validité de l'élection.

Dans le cas où le scrutin n'a pas fourni ce chiffre, on procède immédiatement à l'*accession*, destinée à compléter le vote par scrutin. Chaque cardinal rédige un second billet, sur lequel, ou bien il déclare n'accéder à personne, ou bien il se rallie à un candidat différent de celui pour qui il a voté d'abord, et qui doit avoir obtenu au scrutin un certain nombre de suffrages.

Lorsque ce second vote est terminé, on proclame les voix nouvelles données à chacun des élus ; et l'on réunit en une somme totale les votes obtenus par chaque cardinal et dans le scrutin et dans l'*accession*.

Si aucun nom n'a atteint le nombre suffisant, la séance est levée. L'élection se trouve renvoyée à une séance ultérieure. Les bulletins sont brûlés en la manière indiquée plus haut. La fumée bleuâtre qui sort du tuyau du poêle à une des fenêtres de la chapelle, avertit les curieux groupés autour du Vatican qu'il n'y a pas encore d'élection.

Si, au contraire, après le dépouillement de l'accession, un cardinal est parvenu au chiffre voulu, les vérificateurs viennent se joindre aux scrutateurs. On décachette les plis, tant des cédules de scrutin que des cédules d'accession ; et si tous les bulletins sont reconnus valides, le pape est canoniquement élu. Il ne reste plus qu'à obtenir son assentiment.

\* \* \*

### La proclamation

Aussitôt que l'élection a abouti, les maîtres des cérémonies, accompagnés du doyen du Sacré-Collège et des doyens des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres, s'avancent et s'arrêtent devant le siège de l'élu. *Acceptez-vous le choix canonique que l'on vient de faire de vous comme Pontife suprême de l'Eglise catholique ?* demande le doyen au milieu du profond silence. L'élu se lève. Il affirme sa propre indignité. Toutefois, voyant le Sacré-Collège déterminé à lui imposer un tel fardeau, il déclare s'incliner devant la volonté de Dieu.

Le doyen se jette à genoux à ses pieds. C'est le premier acte d'hommage. Un maître des cérémonies frappe des mains. Tous les cardinaux se lèvent et restent debout. C'est aussi leur premier acte d'hommage au nouveau pape. A l'instant, on abaise tous les baldaquins excepté celui qui surmonte le siège de l'élu ; et les deux cardinaux, ses plus proches voisins, s'écartent de sa personne par respect pour l'éminente dignité dont il est revêtu.

Alors le doyen demande : *De quel nom voulez-vous être appelé ?* L'élu répond.

Le protonotaire apostolique prend acte de tout ce qui vient de se passer. On enlève les barrières de la clôture. La grande porte s'ouvre, et on proclame à haute voix que le conclave est terminé.

Les deux cardinaux-diacres les plus anciens conduisent le pape derrière l'autel, dans un petit vestiaire aménagé pour la circonstance. Des camériers lui ôtent ses vêtements cardinalices. Et il revêt la soutane blanche des Souverains-Pontifes avec ceinture blanche, barrette blanche, rochet, étole. Des bas blancs remplacent les bas rouges des cardinaux. Seules les pantoufles sont rouges, avec croix brodée en or.

### Première adoration

Pendant que l'élu revêt ainsi les insignes des papes, on place sur l'autel le trône portatif, et tout est préparé pour rendre le premier hommage solennel au nouveau Souverain-Pontife. Cet acte s'appelle adoration, du verbe latin *adorare*. C'est la cérémonie par laquelle les anciens Romains manifestaient leur vénération pour tout être ou personne supérieure, en se prosternant avec respect et en portant la main droite à la bouche.

Dans l'adoration du Sacré-Collège, la vénération se rend à la personne qui représente immédiatement sur terre le Rédempteur et le Maître du genre humain ; elle se rapporte au Verbe incarné lui-même.

Le nouveau pape s'avance et monte sur le trône. Le doyen s'approche. Il ôte l'anneau cardinalice du doigt du pape et y met l'anneau du Pêcheur. Puis, il se prosterne, baise les pieds du Vicaire de Jésus-Christ, baise ensuite la main du pape qui, à son tour, lui donne sur les deux joues le baiser de paix.

Ainsi font tous les cardinaux et les officiers du conclave.

\* \* \*

### L'annonce

Cette première adoration terminée, le doyen des cardinaux-diacres demande au Souverain-Pontife la permission d'annoncer son élection à la foule qui attend à l'extérieur du Vatican.

Il y a grande multitude sur la place Saint-Pierre. La fumée n'a plus apparu à l'heure accoutumée : l'élection est donc finie. Tout le monde attend avec impatience.

Enfin, sur la galerie du Vatican, dominant la vaste nef de Saint-Pierre, la croix papale se montre soudain, puis apparaissent les acolythes, les maîtres de cérémonies et les autres officiers, suivis du cardinal doyen de l'ordre des diacres. Celui-ci, se tournant vers la place, prononce ces paroles :

*« Je vous annonce une grande joie : Nous avons un Pape, l'Éminentissime et Révérendissime... qui a pris le nom de... »*

Les cloches de Saint-Pierre sonnent aussitôt. Les églises de la ville entière répondent. La nouvelle de l'élection et le nom du nouveau pape se communiquent avec la vitesse de l'éclair pendant que le télégraphe les annonce à l'Ancien et au Nouveau-Monde.

Cependant le nouveau Vicaire de Jésus-Christ apparaît à Saint-Pierre, pour y donner, au milieu des acclamations, sa première bénédiction *urbi et orbi*.

\*  
\* \* \*

### Les deux autres adorations

Le jour même de l'élection ou le lendemain, le pape, accompagné d'un nombreux cortège, se rend à la chapelle sixtine où il reçoit la seconde adoration des cardinaux.

Si le malheur des temps ne s'y oppose pas, il est ensuite porté dans la basilique de Saint-Pierre. Dès qu'il paraît, des voix nombreuses chantent l'antienne : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*.

Arrivé devant l'autel de la chaire de saint Pierre, Sa Sainteté descend du fauteuil pontifical, et reçoit la troisième adoration des cardinaux.

Ce qu'il y a de particulier aux deux dernières adorations, c'est que le pape, pour recevoir les hommages des membres du Sacré-Collège, est assis sur un coussin placé au milieu même de l'autel.

La cérémonie se termine par le chant du *Te Deum*, qui se poursuit avec l'enthousiasme qu'inspire la foi, dans ces moments de grâce où il semble que le ciel épuise ses inestimables trésors, pour relever l'homme en lui apposant le cachet de sa divine autorité.

Le couronnement du pape a lieu ordinairement le dimanche qui suit l'élection. Nous parlerons de cette imposante cérémonie dans une prochaine livraison.